

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF CEREP-PHYMENTIN

*Des gages d'insertion
sociale et professionnelle*

INVESTIR EN NOUS, C'EST RÉDUIRE L'INÉGALITÉ

*Savoir-faire techniques
et adolescents en situation de handicap*



Association
reconnue d'utilité publique
depuis 1975

**IME 2017: VENUE DE SOPHIE CLUZEL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES
UN GRAND MOMENT POUR NOUS TOUS ET UNE BELLE RECONNAISSANCE POUR LES ACTIONS QUE NOUS MENONS AU QUOTIDIEN**



ÉDITORIAL

“

VOTRE CONTRIBUTION : UNE AIDE À L'INSERTION, UN ACTE SOLIDAIRE

La taxe d'apprentissage est la seule contribution fiscale qui vous donne la possibilité de choisir, vous-même, le bénéficiaire. Cet impôt dû par toutes les entreprises, peut être reversé à l'un de nos établissements qui propose une prise en charge globale à 35 adolescents, de 12 à 20 ans, présentant une déficience moyenne à légère, avec ou sans troubles associés.

Notre habilitation à percevoir la taxe d'apprentissage est une vraie reconnaissance, de la part de l'Etat, des actions de professionnalisation mises en place pour ces jeunes en situation de handicap.

Grâce à vous, les ressources perçues l'année dernière ont permis d'offrir des moyens diversifiés, innovants et performants aux ateliers d'éducation, de formation et d'apprentissage. Votre contribution favorise directement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à travers le développement de leur autonomie et de leurs compétences. La construction de notre partenariat repose sur une relation de confiance et sur notre engagement à une grande transparence dans l'utilisation des ressources.

JENNIFER METZ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'ASSOCIATION CEREP-PHYMENTIN ● ● ●

“

NOTRE AMBASSADEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Xavier BRINGUÉ,
CEO & Founding Partner de iFeelSmart



Fermelement convaincu que le soutien au monde du handicap se doit d'être une préoccupation de tous envers tous, nous avons souhaité accompagner votre organisme via le reversement de la taxe d'apprentissage de notre start up. Dans le cadre du développement de nos produits, nous avons une conception universaliste des nouvelles technologies. Ces dernières doivent à notre sens s'adresser au plus grand nombre et pouvoir effacer certaines barrières existantes. Nous souhaitons donner accès à la télévision de demain à tous, sans discrimination. Nous sommes déjà amenés à développer des fonctionnalités spécifiques pour les malvoyants et les sourds et malentendants.

Le handicap intellectuel peut et doit selon nous s'inscrire dans cette transition numérique : la formation, l'insertion, l'accès au savoir et le divertissement sont des atouts pour les jeunes que vous accompagnez.

iFeelSmart

UNE ENTREPRISE TÉMOIGNE

Nous avons décidé de verser notre taxe d'apprentissage à l'association CEREP-PHYMENTIN car nous croyons fortement en l'utilité de telles structures. Il est de notre devoir en tant qu'entreprise qui se veut socialement responsable d'aider de telles structures. N'hésitez plus et aidez cette association, vous ferez une bonne action sans que ça coûte à l'entreprise (la taxe d'apprentissage étant déjà une charge, vous décidez à qui vous la versez sans que cela vous coûte plus cher).

FABIEN MARTRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, GROUPE IDÉAL GOURMET



LA DÉMARCHE D'UN SALARIÉ AUPRÈS DE SON SERVICE RH

Lorsque j'ai transmis la demande de collecte de la taxe d'apprentissage pour l'association CEREP-PHYMENTIN, c'était pour moi rendre service à une amie et à une association qui aide des adolescents déficients intellectuellement. Mon geste a été facile, un simple mail à ma RH. J'ai appris par la suite que ce simple acte avait permis d'améliorer les moyens d'accompagner les jeunes. Je suis heureux de ne pas avoir hésité à agir.

ERIC LEGOUPIL, SYSTÈME D'INFORMATION RÉSEAU



NOTRE MISSION

Permettre à des adolescents de s'insérer socialement et professionnellement

DÉVELOPPER
DES COMPÉTENCES
ET
ÉVOLUER
EN DÉPIT DE DIFFICULTÉS INITIALES

NOS ATELIERS PRÉPROFESSIONNELS ACQUÉRIR DES GESTES ET DES TECHNIQUES

CUISINE

PÂTISSERIE

JARDINAGE

BOIS

ENSEIGNEMENT
MÉNAGER

COUTURE

CV
PRÉPARATION
AUX ENTRETIENS

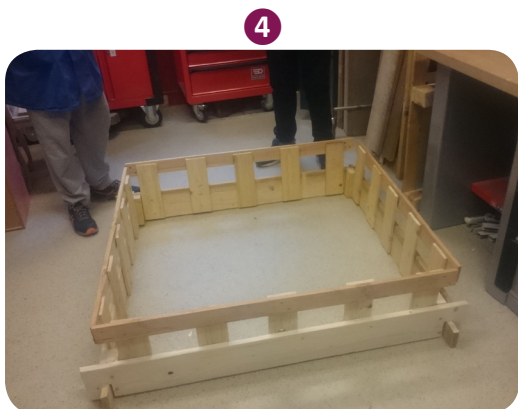
UNITÉ
D'ENSEIGNEMENT
ÉDUCATION NATIONALE

QUI SOMMES-NOUS ?

Habilité à percevoir la taxe d'apprentissage, notre Institut Médico-Educatif accueille dans ses locaux, à Paris, 35 adolescents âgés de 12 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne.

DES STAGES ET DES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Partenaires de l'IME, des groupes de la restauration collective accueillent en stage nos jeunes faisant l'apprentissage de gestes professionnels. Les adolescents développent progressivement une autonomie.



POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX APPRENTISSAGES, LES PÔLES ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE S'ARTICULENT DE FAÇON TRANSVERSALE.

LES DIFFÉRENTS PROJETS IMAGINÉS PAR LES PROFESSIONNELS EN CONCERTATION AVEC LES ADOLESCENTS SONT EN SYNERGIE.

LES ATELIERS DE L'IME COLLABORENT ENSEMBLE AFIN DE FAIRE DU LIEN ET CRÉER DU SENS POUR DES ADOLESCENTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À NOS PROJETS EN NOUS REVERSANT EN TOUT OU POUR PARTIE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1

CHOISISSEZ VOTRE ORGANISME COLLECTEUR

Le versement s'effectue par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA). C'est la seule taxe vous permettant de choisir un bénéficiaire : sans quoi l'organisme collecteur choisira lui-même !

2

DES INFORMATIONS À FAIRE IMPÉRATIVEMENT FIGURER SUR VOTRE FORMULAIRE

En l'absence de ces informations, nous ne percevons pas votre règlement.

Institut médico-éducatif du CEREP - 11 rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Barème hors quota - Catégorie A

3

ENVOYEZ VOTRE RÈGLEMENT À L'OCTA

DANS QUOI INVESTISSONS-NOUS VOTRE ARGENT ?
DES VALEURS SÛRES

- DU MATÉRIEL PROFESSIONNEL POUR LES DIFFÉRENTS ATELIERS
- DES OUTILS NUMÉRIQUES DESTINÉS AUX APPRENTISSAGES
- DES INTERVENTIONS DE CHEFS EN CUISINE POUR TRANSMETTRE LES TECHNIQUES DE BASE

Merci à ceux nous ayant déjà fait confiance : la liste n'est pas exhaustive



VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS EN CAS DE DIFFICULTÉ :

• **Votre comptable ou expert-comptable**

• **Le siège de notre association Cerep-Phymentin en contactant :**

Jennifer Metz ou Véronique Miszewski

Téléphone : 01 45 23 01 32

Courriel : vm.com@cerep-phymentin.org

L'adresse du siège social de l'association Cerep-Phymentin :

**31 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris**

Notre site Internet pour mieux nous connaître

<http://cerep-phymentin.org/>